

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE Maternelle Publique « La Joyette »

NOM	Ecole Maternelle Publique « La Joyette »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	ST-VARENT	Par mail et visioconférence , le 30/03/21

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mmes : - Baillergeon -Arial - Excusés : Mme Humeau	Président(e) - Mme Derose Enseignants - Mme Gandouet - Mme Baillargeau Excusés : Mme Tavant -IEN	- M Auber ,élu af- fares scolaires - Mme Guillot, élue au conseil municipal	- Mme Duveau, DDEN - M Murat, DDEN

Pour introduction, la président(e) nomme une secrétaire de séance : Mme Gandouet
Rappel :

Ordre du jour

- **Hygiène et sécurité**
- **Utilisation des moyens de l'école**
- **Actions pédagogiques**
- **Place des parents à l'école.**

1. Hygiène et sécurité.

Incendie :

Depuis la rentrée 2 exercices incendie ont été réalisés avec succès. Evacuation dans le calme à la sonnerie. Les Atsems qui sont formées régulièrement aux gestes 1er secours nous informent des nouvelles préconisations que nous pouvons mettre en œuvre (par exemple, retour d'une personne pour vérifier les locaux ou sortir avec un plan de l'école en plus des listes d'élèves)

Protocole sanitaire

Lavage des mains fréquent – Nettoyage des surfaces, toilettes, poignées... plusieurs fois par jour – évitement des brassages de classe au maximum. Depuis novembre - Limitation des entrées dans l'école au strict nécessaire – éviction des enfants et personnels présentant des symptômes COVID ou cas contacts déclarés – récréations séparées – réunions avec les parents déconseillées (distanciel privilégié)

2. Utilisation des moyens de l'école.

Travaux demandés à la mairie pour 2021 :

- finir les rénovations du bureau de direction et du local photocopieur
- divers ouvrants à réparer (fenêtres)
- quelques aménagements d'étagères pour rangements
- possibilité de mettre de l'eau chaude dans les fontaines des sanitaires en cas de poursuite des me-

sures sanitaires sur le moyen terme. Mme Baillergeon pense que les essuie-mains sont probablement aussi à l'origine des mains abîmées des élèves.

- la rénovation de la véranda d'entrée pour les fuites

en attente ou à prévoir à moyen terme: l le marquage couleur de la cour – les fuites du toit – les sols des classes
en demande prochaine : la sécurisation de la volière et la pose d'un brise-vue avec le voisinage pour utiliser le jardin dans le cadre d'un futur projet « école dehors » et d'éventuels aménagements en vue de « l'ensauvagement » du site

Merci pour ces réalisations à venir.

Achats :

- le nouveau budget 2021 a été présenté par la directrice en réunion avec la mairie le 9 mars. Il devrait être accepté pour un total d'environ 3300€ ;

- pour moitié il sera réalisé en dépenses de petit équipement (jeux et matériel pédagogique pour les classes) et l'autre moitié sur les fournitures scolaires. (papeterie, peinture...)

- nous réservons également une partie (700€) pour d'éventuels aménagements extérieurs (préconisations de multiplier les expériences « d'école dehors »)

Atsems :

- Mme Martine BILLAUD a été affectée par la mairie pour assurer la présence d'un adulte chaque matin au portail (vigipirate). Le remplacement occasionnel des Atsems qui doivent s'absenter est assuré le matin par Mme Patricia GRELLIER et l'après-midi par Mme Mandy BOURY, ce qui permet de moins perturber les fonctionnements des classes en garantissant une aide auprès des élèves.

Cantine :

- Covid 19 : distanciation des élèves pendant le repas, des maternelles puis des élémentaires. Les élèves des 3 classes se préparaient pour partir à 11h30 pour permettre que les plus grands déjeunent le moins tard possible. Depuis Janvier, la municipalité a demandé que les élèves soient installés à la cantine à 11h30. (impossibilité en raison des normes sanitaires de faire manger un groupe d'élèves d'élémentaire dans la salle polyvalente) **Tout le personnel de cantine qui encadre les élèves arrive donc désormais à 11h15 pour le passage aux toilettes et l'habillage. Seuls les élèves qui ne déjeunent pas à l'école restent avec les enseignants de 11h15 jusqu'à 11h45.**

Badges :

M Auber explique qu'un système de contrôle des accès des bâtiments municipaux (y compris l'école) est en cours d'installation. Les entrées seront contrôlées par un badge nominatif.

Piscine:

Annulée en raison de la pandémie

Gymnase :

Annulé en raison de la pandémie

Effectifs :

- Pour rappel, depuis la loi de février 2019, l'école est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants ayant 3 ans en 2020 (nés en 2017) doivent faire leur rentrée en septembre.

GS : 22

MS : 22

PS : 21

TPS : 3 total : 68 élèves présents

- Avec les naissances de 2017 sur St-Varent et les quelques enfants demeurant dans les communes proches, les prévisions d'effectifs réalisées en Novembre pour 2021/2022 sont de 64 élèves. (plus les TPS)

- L'accueil des nouveaux élèves se fera avec des « Portes ouvertes » dont la forme et la date dépendront des restrictions liées à la pandémie en Juin ou Juillet. Les familles seront informées par mail.

3. Actions pédagogiques

Médiathèque : rencontres à l'école organisées pour les 3 classes à St Varent

Printemps des poètes en Mars

En continuation du projet poésie mené par Mesdames Gandouet et Baillargeau

Spectacles :

- En GS séance au théâtre de Thouars en Novembre (reportée). Les autres classes ont été retenues pour Mai. (Rick le Cube et En un éclat) – pour l'instant suspendu à la réouverture du Théâtre.

- avec l'association « Art Joyette » les élèves devraient bénéficier d'un spectacle jumelé pendant le festival. (Cirque en scène) le jeudi 10 juin.

RASED : (réseau d'aides spécialisé aux élèves en difficulté de l'éducation nationale)

- Suite à un conseil de cycle du mois de Février 21 avec Mme Sageloly (Psychologue scolaire) et Mme Ricard (enseignante spécialisée, option E, aide pédagogique), Certains élèves de GS bénéficient d'un suivi supplémentaire pour quelques semaines.

4. Place des parents à l'école.

APE :

Tous les parents sont invités à se manifester auprès du bureau de l'APE pour revitaliser l'association.

- L'APE finance, ainsi que la coopérative USEP de l'école, une grande partie des projets et sorties qui ne pourraient avoir lieu sans cette aide budgétaire précieuse (principe de gratuité de l'école). La participation de chacun aux actions menées (chocolats, photos, lotos...) est importante financièrement, mais l'APE a aussi besoin de bras et d'idées neuves pour ses organisations. (contact par mail ou lors des réunions de bureau ou à la sortie des classes). (actions interrompues l'an dernier)

- Nous remercions l'APE qui a une partie des fournitures de la soirée « décos de Noël » (100€)

5. Questions diverses

/

Clôture du conseil d'école à 19h en visio-conférence (Star leaf) et par mail pour la diffusion au préalable des documents

Fait à St-VARENT

Le 30/03/21

La présidente du Conseil d'École
Mme Derose

La secrétaire de séance
Mme Gandouet

